



SAISON 2021 / 2022

ARBITRES

District de la Loire

Tél : 04-77-92-28-73

PV N° 01 DU SAMEDI 21/08/2021

PV CDA du 16 Août 2021

Président : Pascal REBAUD Tél : 06 14 68 55 67
Vice-Président : Joël SIMON Tél : 06 63 69 23 83
Désignations Seniors : Mustapha BENMESSAOUD Tél : 06 12 56 53 43
Désignations assistants ligue : Franck ANGUAL Tél : 06 64 51 21 67
Désignations foot loisirs : Raphaël LEBLANC Tél : 06 88 86 94 27
Responsable pôle formation : Victor Pereira 06 16 98 37 18
Responsable Observations : Jean-Pierre BERNE Tél : 06 20 18 00 26
Responsable Administratif / Secrétaire : Denise AZNAR Tél district : 06 82 48 06 96
Contrôle Administratif Seniors (impayés) : Franck ANGUAL Tél : 06 64 51 21 67
Intendant CDA : Daniel DOSNON Tél : 06 79 63 85 28
Trésorier : Raphaël LEBLANC Tél : 06 88 86 94 27
Représentant des Arbitres à la commission de Discipline : Christian AURAND Tél : 06 98 40 81 79

Nous vous demandons d'avoir le contact direct avec votre interlocuteur, les messages sur répondeur ne seront pas pris en considération.

INAUGURATION de la fresque en la mémoire de Sébastien DESIAGE

Pour ceux qui ne seraient pas encore au courant, je vous informe qu'une fresque à la mémoire de notre Ami Sébastien DESIAGE a été réalisée sur un mur du club-house du club de Saint Marcellin en Forez (club de Sébastien). Cette fresque est la réalisation d'un artiste et ami de Sébastien en la personne de David JULLIARD (atelier Styl-o-styl à La Talaudière).

La famille et le club FC Marcellinois organisent l'inauguration de cette fresque **le dimanche 29 août 2021 à 11h00 au stade Jean Rolland de Saint Marcellin en forez.**

L'ensemble de la corporation arbitrale (membres de la CDA, arbitres, observateurs...) est cordialement invité, ce sera l'occasion de rendre un hommage à Sébastien presque un an après sa disparition. La CDA espère une présence importante à cette inauguration.

ASSEMBLEE GENERALE DES ARBITRES SAISON 2021-2022

Désormais nous sommes en mesure de vous informer du déroulement de l'assemblée générale sous la forme retenue et dans le respect des protocoles sanitaires en vigueur.

Le samedi 11 SEPTEMBRE 2021 :

Arbitres secteur SUD (uniquement), lieux : Andrèzieux - Complexe des Bullieux :

- D1 + AA + GAP Séniors : théorie de 8h30 à 10h00 et terrain de 10h00 à 11h00

- D2 : théorie de 10h00 à 11h30 et terrain de 11h30 à 12h30

- D3 : théorie de 13h30 à 15h00 et terrain de 15h00 à 16h00

- D4 : théorie de 15h00 à 16h30 et terrain de 16h30 à 17h30

- D5 : théorie de 16h30 à 18h00 et terrain de 18h00 à 19h00

- U18/U15 groupe 1 : théorie de 9h15 à 10h45 et terrain de 10h45 à 11h45

- U18/U15 groupe 2 : théorie de 14h15 à 15h45 et terrain de 15h45 à 16h45

- U18/U15 groupe 3 : théorie de 15h45 à 17h15 et terrain de 17h15 à 18h15

Les groupes 1, 2 et 3 vous seront communiqués dès que possible.

Le dimanche 12 SEPTEMBRE 2021 :

Arbitres (jeunes et séniors) secteur NORD (uniquement), lieux : à déterminer

- D1 + AA + GAP Séniors + D2 : théorie de 8h00 à 9h30 et terrain de 9h30 à 10h30

- D3 + D4 + D5 : théorie de 9h30 à 11h00 et terrain de 11h00 à 12h00

- JAD : théorie de 13h00 à 14h30 et terrain de 14h30 à 15h30

Tous les arbitres (jeunes et séniors) devront venir sur la tranche horaire concernée et seulement celle-ci. Chaque arbitre devra venir avec son propre masque. Dans les salles, le port du masque sera obligatoire. Des bornes de gel hydroalcoolique seront mises à disposition.

Tous les arbitres ainsi que les personnes de l'organisation présents devront être OBLIGATOIREMENT en règle avec le PASS



SAISON 2021 / 2022

ARBITRES

District de la Loire

Tél : 04-77-92-28-73

SANITAIRE. A défaut la personne sera refusée à l'AG et s'il s'agit d'un arbitre ou jeune arbitre sera comptabilisé comme absent.
Les jeunes arbitres mineurs (12-17 ans) ne seront pas soumis au PASS SANITAIRE comme cela est précisé dans le protocole national.
Mesure applicable seulement à partir du 1er octobre 2021.

RETOURS QUESTIONNAIRE ANNUEL

DEMEURE-REHAIMI-YGITER S.-LACHI Massyl-LEKHAL N.-FAYOLLE-CHAPET-DOUSS-CADORET-BENLHASSEN-SLAIMI-LOISY-PERRET-KOCAOZ L.-PIVOT-YGITER Y.-YGITER T.-CHARROIN-NEMICHE-LEKHAL A.-GUILLOT L.-RUBAT-FOREST-MAZELLA-BONIFACE-LHENRY-HERNANDEZ-CHAVANY-BENCHIKH-COLLANGE-MICOL-JOLY-RANDAZZO-DEPORTE-LAIDOUNI-ARAUJO-DOSNON-NAGUY-GUIZANI-SAHTOUT-AITSY-REBAUD C.-MAKHLOUF N.-NOURY-D'ANGELO-LORENTE-LEBLANC-BENMESSAOU-GEORGES-BOUSTANI-TOURNEUX-TAGAND-CORNET-SIDONI-BISSUEL-KOÇAK A.-CETIN-SERINO-LAIDOUNI A.-JALLOULI-FOUAD-KHEBAL R.-GRESS-BUSALI-COSTA-ANGUAL-BERNE-BORAZANOGLU-OZDEMIR-CHEVALIER-BOUCHET D.-GAILLARD-NEHAR-GHENNAM-DINIS-MATOUSSI M.-BENKHALIFA-PEREY-ALAILOU-MOULEYRE-BENFREDJ-VAZ TORRES-MATOUSSI Y.-KHELIF-MBALA-ROCHE-JACQUET M.-PIGNATELLI-PIATTONE-LANGLLET-ABBACI-MARCONNET-ALBARRACIN-OULDBOUKHITINE-KHEBAL-HASSOUN-DI FELICE-BELLAVIA-BENSAFI-ZEROUAL-VERMOREL-CHAVE-FERRAND-BESSAAFIABANE-TCHIKAM-KHODJA-MAUSSIER-LIGOUT-MARRET-DESVERNAY-BERKOUN-MANSOURI-DIGONNET-D'ANGELO G.-DECITRE-CORSO-MORAIS DIAS M.-BENADA-ABARKAN-BOUIMA-DAOUDI-GHECHIR-SAVSET-VILLEMAGNE G.-CHARRIN-ACAR-LAHRECHE-DJOUDE-BOUAZIZ-AFONSO-CARDOSO H.-CARDOSO G.-BENALLA-ABBAS-TAROUDJIT-BERTRAND-AFONSECA-DIAS-MESRAOUI-PATOUX-SAFK-BILLOUX-ARROUE-BEZZAH-FIDEI-ALCARAZ-TAGHANIMET-DURAND F.-DURAND N.-OZEL-NEFSI-JEDRAS-LACHI-CROCE-DALLET-MORIN-EL YAKHLIFI N.-DEMIREL-SAUROY-ACAR-OULD MOHAMMED B.-LEMCHIRGUI-PARISEL-MATHLOUTI M.-MECHERI-AKKOUCHE-VILLEMAGNE L.-AMCHACHTI E.-VAGINAY T.-GACEM N.-DUPEUBLE-MORAIS DIAS A.-MOHAMED N.-ARIFY M.-BE-AGULLO-GARDON-AKKAR
Liste définitive au 31/07/2021 à minuit.

Si vous voyez que votre nom n'apparaît pas dans cette liste alors que vous pensez avoir répondu et validé votre questionnaire, veuillez prendre contact avec Victor PEREIRA ou Pascal REBAUD qui seront à même de vous renseigner.

PROTOCOLE SANITAIRE

Comme cela vous a déjà été communiqué individuellement par mail, la CDA tient à vous confirmer qu'en application du protocole sanitaire FFF de reprise des compétitions régionales et départementales **le PASS SANITAIRE sera OBLIGATOIRE** sur toutes les rencontres sous l'égide du District de la Loire (y compris les compétitions par délégation) ainsi que toutes les manifestations organisées par la CDA. Nous vous communiquerons ultérieurement les modalités complémentaires quant à l'application autour des rencontres. Inutile de se presser sur votre téléphone pour demander plus d'informations que nous n'avons pas officiellement à ce jour.

Je vous invite à prendre connaissance dans les détails du protocole FFF mis en ligne sur le site du DLF.

Ce protocole s'applique pour toutes les personnes désignées par la CDA (membres CDA, arbitres, jeunes arbitres, observateurs, accompagnateurs...)

Pour les jeunes arbitres mineurs (12-17 ans) cette mesure entrera en application à partir du 1er octobre 2021.